

« Exemplaires annotés : lecteurs de Calvin au cours des siècles » :

Présentation à la BNF

Exposition au Musée Calvin de Noyon

Journée d'étude du 2 mars 2009 à la BNF

A l'occasion du cinquième centenaire de la naissance de Jean Calvin, une présentation à la BNF (première quinzaine de mars 2009, responsable : O. Millet avec l'aimable collaboration de madame Geneviève Guillemot), puis une exposition au Musée de Noyon (24 avril-28 juin 2009, responsables : Olivier Millet et monsieur Benjamin Findimier, conservateur des Musées de Noyon) donneront à voir aux visiteurs des exemplaires imprimés d'œuvres de Calvin comportant des annotations manuscrites de lecteurs au cours des siècles, surtout des XVI^e et XVII^e siècles, mais aussi, si possible, d'exemplaires et d'annotations modernes (XIX^e-XX^e siècles ; on a peu lu Calvin au XVIII^e siècle, mais il y a des cas remarquables).

Le cadre intellectuel et culturel de ces manifestations est celui d'une histoire du livre envisagée du point de vue de ses lecteurs/utilisateurs (histoire des pratiques culturelles ; histoire de la lecture et de l'annotation). Voir à ce sujet notamment la *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, n° 2 : *Le Livre annoté*, 1999.

La présentation à la BNF et l'exposition de Noyon (dont les contenus seront sensiblement identiques) montreront les exemplaires originaux, ouverts à une page contenant des annotations particulièrement significatives de l'annotateur en question. A côté de l'exemplaire, figureront chaque fois de brèves notices 1. décrivant l'édition et l'exemplaire (histoire du livre, de ses propriétaires, etc.) ; 2. situant si possible l'annotateur, anonyme ou connu ; 3. transcrivant les annotations visibles sur la page ouverte ; 4. caractérisant le type de lecteur que ces annotations révèlent.

La sélection reposera sur une typologie des lecteurs qu'Olivier Millet a commencé de dresser à propos de l'exemplaire de l'*Institution de la religion chrétienne* de Calvin annoté par Sully, exemplaire qu'a acquis récemment la BNF : « Les annotations manuscrites de Sully sur son exemplaire de l'*Institution de la religion chrétienne* de Calvin (providence et prédestination) :

étude comparative », *Bulletin de la Société de l'Histoire du protestantisme français*, t. 154, 2008, p. 9-23 (les personnes contactées recevront prochainement par la poste le tiré-à-part).

Cette typologie (non limitative) distingue, pour les XVI^e-XVII^e siècles, divers types de lecteurs ou de lectures (ci-dessous résumé de cet article) :

- La lecture des étudiants, notamment en théologie, mais attentive autant à l'organisation rhétorique du discours lu qu'à ses idées.

- La lecture de controverse, qui repère des « lieux » théologiques en vue de la controverse religieuse et confessionnelle. Elle est le fait notamment de lecteurs catholiques spécialisés en théologie, mais on relève également des lecteurs non-catholiques (protestants) qui vont chercher dans le texte les énoncés brûlants du point de vue d'une certaine image de Calvin ou du calvinisme, pour y réagir de manière critique : affaire Michel Servet, et prédestination, etc. Ces lectures de controverse conduisent parfois le lecteur à inscrire en marge des invectives contre l'auteur.

- La lecture philosophique, plus attentive aux idées générales du texte qu'aux points de vue proprement théologiques ; c'est celle de Sully par exemple.

- La lecture pieuse, qui cherche dans la méditation du texte des sources de méditation édifiante, et transcrit parfois des prières en marge du texte.

Depuis cet article, d'autres exemplaires étudiés signalent des types d'annotations encore différentes.

La question de la langue de l'annotation (français ou latin) ne dépend pas strictement de la version (française ou latine) de l'exemplaire lu et annoté, mais plutôt de la culture et du point de vue que le lecteur-annotateur adopte devant le texte qu'il lit, ce qui explique des discordances (texte latin parfois annoté en français, ou changement de langue de l'annotateur en cours de route).

On retiendra en priorité des exemplaires français, en priorité de l'*Institution de la religion chrétienne*, à des fins de vulgarisation (même si les annotations sont en latin) et de cohérence du corpus.

La présentation des ouvrages sera organisée à la BNF dans la salle d'exposition de la Réserve, dans la première quinzaine de mars 2009. La même série

d'ouvrages sera ensuite exposée au Musée Calvin de Noyon d'avril à juin 2009.

Une journée d'étude, liée à la présentation de la BNF, sera organisée à la BNF (salle 70) en collaboration avec l'équipe de recherche littéraire et philosophique de l'Université de Paris 12 dont Olivier Millet est membre, le lundi 2 mars 2009. Les spécialistes participant à cette journée d'études disposeront à l'avance d'un catalogue provisoire, notamment sous forme de fichier électronique, avec des images numérisées reproduisant des pages exposées des exemplaires retenus, afin qu'ils puissent préparer leur intervention. Celle-ci devrait avoir une portée plus générale (commentaire comparatif, ou de contextualisation dans telle ou telle direction), mais, sans porter forcément sur le corpus présenté, être en rapport avec lui (par l'auteur concerné, ou par le type d'ouvrage, ou par l'époque concernée, ou par les questions historiques ou critiques soulevées), et, plus généralement, se situer dans le cadre de réflexion que représente la pratique de l'annotation manuscrite humaniste.

Le catalogue provisoire destiné à la journée d'études recouvrira en partie celui que le Musée de Noyon envisage de publier à l'occasion de son exposition.

La journée d'étude (avec l'appui et la publicité de la BNF) du 2 mars 2009 se déroulera de la façon suivante :

12 heures : rendez-vous à côté de la BNF et déjeuner commun rapide

12 heures 45 : visite en groupe de la présentation de la BNF (salle d'exposition de la Réserve)

14 heures : début des travaux, jusqu'à 18 heures, dans la salle 70

L'idée est qu'un nombre limité de participants (5) présentent un exposé oral, bref (de 15 à 20 minutes), afin que l'ensemble des participants puisse discuter librement des points de vue présentés et que ces quelques heures passées ensemble soient l'occasion d'une réflexion commune. A raison de 40 minutes (20 minutes maximum d'exposé et 20 minutes de discussion), il restera encore un peu de temps pour une pause et une brève introduction. Les brefs exposés

pourront donner lieu à des contributions écrites plus développées, remises ultérieurement, et qui feront ensuite l'objet d'une publication. On peut aussi envisager, si c'est le souhait de tel ou tel participant, un exposé ne donnant pas lieu à une publication. Des textes écrits à cette occasion par d'autres participants ne présentant pas d'exposé oral en forme le 9 mars pourront également être publiés avec les autres contributions. Les discussions seront enregistrées, et on en extraira ensuite la substance la plus intéressante pour la publication.